



CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2017

Le vingt-cinq du mois de septembre deux mil dix-sept, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Saint Georges de Baroille s'est réuni dans le lieu habituel pour une séance ordinaire, publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SEIGNOL, Maire.

Date de la convocation : 18 septembre 2017

Etaient présents : M. SEIGNOL Jean-Pierre, M. BOUTTET Ludovic, M. Claude ROCHE, M. Gilles SIMON, M. Frédéric BRUSQ, Mme ARMAND Josiane, M. Dominique DEMARE, M. Philippe VIALLO, Mme Julie DEPLATIERE, M. Sébastien GAY.

Etait excusée : Mme CHAUVE Gisèle, donne pouvoir à Mme ARMAND Josiane.

Secrétaire de séance : M. Claude ROCHE.

Le compte-rendu de la séance du 31 juillet est approuvé sans réserve.

Tarifs municipaux

Service	Objet	Tarifs du 1.10.17 au 30.9.18	Votes
Restauration scolaire	Repas enfant	3,50 €	Unanimité
	Repas enseignantes/ personnel communal	5.00 €	Unanimité
Garderie		Gratuite	
Loc salle des fêtes	Hab extérieur	545 € (nettoyage inclus)	Unanimité
	Hab commune	355 € (nettoyage inclus)	Unanimité
	Associations de la commune d'intérêt général	1 gratuite par an mais le forfait nettoyage de 145 € reste à la charge de l'asso. sinon 225 € avec nettoyage pour les autres manifestations	Unanimité
	½ journée seule	110 € + 145 € nettoyage	Unanimité
	Caution	545€	Unanimité
	Location à la journée/semaine	545 € (nett.inclus) hab. extérieur 275 € (nett inclus) hab commune	Unanimité
Concession cimetière	1 emplacement 30 ans 1 m X 2,45 m	260 €	
Laisser 0,30 m ou 0,40 m entre	2 emplacements 30 ans 2 m X 2,45 m	430 €	Unanimité
	1 emplacement perpétuité	685 €	Unanimité
	2 emplacements perpétuité	1.120 €	Unanimité
Concession Columbarium	Case 45X45X45 : 30 ans	580 :€	Unanimité
	Case 45X45X45 : 50 ans	950 €	
	Cavurne 50X50X50 : 30 ans	890 €	
	Cavurne 50X50X50 : 50 ans	1300 €	
Assainissement	Parti. Ass. Réseau (PAC)	1.450 €	Unanimité
	M3 assaini	0.70 €	Unanimité'
	Abonnement	51 €	'Unanimité
	Contrôles AC/SAUR Du 1/1/2017 au 31/12/17	160.76 € TTC Branchements existants 111,20 € TTC Branchements neufs	
	Contrôles ANC/SAUR Du 1/1/2017 au 31/12/17	F01 (conception) 117.70 € TTC F02 (réalisation) : 135,30 € TTC FOCi (vente) : 148,50 € TTC	
Photocopie (*)	A4 la feuille A3 la feuille	0,15 €(gratuit pour associations) 0,30€	Unanimité'
Télécopie	La page	0,80€	Unanimité
Bibliothèque	Service municipal	Gratuit	'Unanimité

(*) Les photocopies aux particuliers seront gratuites pour l'élaboration des dossiers administratifs relevant de la mairie

Demande de versement fonds de concours CCVAI

Le conseil municipal sollicite le versement d'un fonds de concours d'un montant de 3.206 € auprès de la CCVAI pour le remplacement des ballons fluorescents.

Attribution du marché Voirie

Suite à la consultation lancée pour la réfection de la voirie " La Galonnière, Route du Viaduc, Route de la Digue, Le Château, Comberette", trois candidats ont répondu à l'appel d'offre. Après analyse des offres et renégociation, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 26.337,50€ HT/31.605,00€ TTC pour ces travaux.

Attribution de subvention

M. le Maire donne lecture de la demande de subvention faite par la Maison de Jonathan à St Priest en Jarez. Le Conseil municipal décide d'accorder une subvention de 50 € à cette association.

Questions diverses

M. le Maire donne les informations suivantes aux membres du Conseil Municipal :

- notification reçue par l'INSEE concernant le **recensement de la population** qui aura lieu du 18 janvier 2018 au 17 février 2018. Une réunion d'information aura lieu le 12/10 en Sous-Préfecture pour les élus. C'est Mme Armand Josiane, Conseillère Municipale, qui se rendra à cette réunion. Les délibérations seront prises le mois prochain.
- **maquettes des panneaux** qui seront installées pour le City Stade doivent être approuvées : une erreur d'écriture a été relevée. Une nouvelle maquette sera soumise pour approbation.
- plus value pour les modifications à apporter pour l'**accessibilité mairie** : jardinière sur le côté, béton désactivé sur toute la rampe avec démolition de la dernière marche . + 2670,80 € HT. Il a été demandé de revoir avec l'entreprise avant de valider les modifications.
- de la demande faite par l'**AMRF 42 pour un appel à solidarité** pour l'ouragan IRMA : le conseil ne donne pas suite à cette demande.
- **refus du département Loire** pour la demande de subvention au titre des amendes de police qui a été demandée pour l'aménagement du parking de la mairie. Ces travaux sont donc en attente. Un nouveau dossier sera à l'étude pour 2018.
- courrier reçu d'**ENGIE** sur un projet éolien dans nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes.
- faucardage des roseaux qui sera effectué dans le mois d'octobre par les services techniques de la CCVAI, comme convenu dans la convention signée en 2015.
- **toit Mairie** : les fuites ont été réparées. Le coût pour la réfection de l'étanchéité avec l'isolation thermique s'élève à 9.831,30 € HT. Ce dossier est en attente et sera ré-étudié pour les investissements en 2018.
- le **logement du 1er étage** au dessus du multiservice sera libre au 4 décembre.
- demande d'un administré pour un échange de terrain sur la commune. Ce dossier est à l'étude, une enquête publique sera ouverte. Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Fin de séance : 22 h 35

Le Maire,

Jean-Pierre SEIGNOL



Prochaine réunion : 23/10/17 à 20 h 30

Le secrétaire,

Claude ROCHE

